

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD

Lille, le 26 juillet 2012

Communiqué de presse

**JEUX OLYMPIQUES DE LONDRES :
LE PREFET DE LA ZONE NORD COORDONNE LE DISPOSITIF DE SECURITE**



A la veille de l'ouverture des Jeux olympiques de Londres, Christian Chocquet, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de Dominique Bur, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet de la zone de défense Nord, préfet du Nord a réuni, ce jeudi 26 juillet, l'ensemble des services mobilisés (police, gendarmerie, douane, armée, services de secours à personnes, agence régionale de santé, services vétérinaires, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du transport, opérateurs de transport...) dans le cadre du dispositif de sécurité mis en place à l'occasion de cette manifestation.

Ce dispositif comporte un volet prévention avec le renforcement de la vigilance dans les zones les plus fréquentées et axes sensibles. Les ports de Calais et de Dunkerque, le lien fixe transmanche, les aéroports et principales gares de la région sont ainsi des infrastructures particulièrement protégées. Les axes autoroutiers, routiers et ferroviaires font l'objet d'une surveillance renforcée pour assurer au maximum la fluidité des flux de voyageurs et limiter l'impact pour la population du Nord-Pas-de-Calais, en évitant notamment les bouchons sur les autoroutes menant à Calais. Le volet intervention du dispositif prévoit une capacité d'intervention accrue en matière d'ordre public, de circulation, de déminage et de secours à personnes. Il a été conçu pour que la couverture opérationnelle reste en permanence optimale sur l'ensemble de la région.

Axés sur la sécurité des flux de visiteurs se déplaçant vers la Grande-Bretagne pour assurer la fluidité et la continuité des transports, les moyens habituellement mobilisés pendant l'été sont exceptionnellement renforcés durant les Jeux olympiques du 27 juillet au 12 août et les Jeux paralympiques du 29 août au 9 septembre. Les effectifs des services de la sécurité publique, de la police aux frontières et de la gendarmerie nationale sont ainsi mobilisés grâce à des taux de présence allant de 70 à 100 %, accrus par des forces mobiles (CRS et gendarmerie mobile) dédiées, soit jusqu'à 1 000 fonctionnaires au plus fort de l'événement. D'autres moyens, placés en alerte, seront activés, en cas d'incident majeur. Les acteurs de la sécurité civile sont également très impliqués : les moyens de secours à personnes et NRBC (risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques) sont renforcés pour parer à toute éventualité. De même, des équipes de déminage sont prépositionnées sur le Nord-Pas-de-Calais, prêtes à intervenir.

450 000 spectateurs sont attendus en transit dans la région Nord-Pas-de-Calais, soit par l'Eurostar, soit par les ferries au départ de Calais ou de Dunkerque, sur les 11 millions attendus aux Jeux.

Les mesures mises en place ont par ailleurs pour objectif de maintenir la rigueur des contrôles frontaliers, de lutter contre l'immigration illégale, de faire face à toute forme d'incident et de prévenir les actes terroristes.

Le Centre Opérationnel Zonal (COZ), installé dans ses nouveaux locaux de la préfecture de Lille veillera 24H/24 et pourra être renforcé en cas d'incident. Des visioconférences quotidiennes entre la préfecture de zone, les autorités nationales, les départements, les autorités britanniques et belges permettront de faire le point de la situation.